

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 27/05/2019 sur www.xmarches.fr sous la référence 2019.16

Pouvoir adjudicateur :

Ville d'Épernay

7 bis avenue de champagne 51200 ÉPERNAY

marches.publics@ville-epernay.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2019.16 AMO POUR UNE ETUDE PRE-OPERATIONNELLE ET PROSPECTIVE SUR L'AVENIR DU CENTRE-VILLE DANS LE CADRE DE L'OPERATION "ÉPERNAY CENTRE-VILLE DU FUTUR" - Lot 1 : Lot unique

Objet de la délégation : Identifiée comme ville moyenne conjointement par l'État et la Région, Épernay est bénéficiaire du programme Action Cœur de Ville.

La convention-cadre pluriannuelle du dispositif « Action cœur de Ville » a été signée le 1er Octobre 2018 entre l'État, les partenaires financeurs du programme et la Ville d'Épernay. Cette convention acte la validation des enjeux, et les objectifs du projet de redynamisation.

La mise en œuvre de la convention comprend ensuite deux phases qui permettent d'initialiser le dispositif et lancer les actions.

L'objet de cette consultation est de recruter une équipe pluridisciplinaire pour accompagner la collectivité dans l'élaboration de la première phase du dispositif, dite d'initialisation, sous la forme d'une AMO.

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 79311000-7 - Services d'études.

Lieu d'exécution : 51200 ÉPERNAY

Critères d'attribution :

Prix des prestations 30 %

Qualité des prestations 60 %

Performances en matière de protection environnementale 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 7

Date d'attribution : 23/05/2019

Montant final HT : 91 102,50 €

Opérateur économique attributaire :

SCE CONSEIL EXPERTISES TERRITOIRES

52 RUE JACQUES HILLAIRET PARIS 12 - 75612 PARIS CEDEX 12

France

Mail : caroline.marchandon@scet.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Ville d'Épernay

7 bis avenue de champagne

51200 ÉPERNAY